ATTESTATION DE DISPENSE d'Attestation de Conformité (AC) CONSUEL d'un appareil de production

SER-FOR-DISP-AC

Résumé

Ce Formulaire d'engagement du producteur peut être utilisé dans les cas où l'attestation de conformité (AC) délivrée par le Consuel, et prévu par l'article D 342-19 du cade de l'énergie, n'est pas exigible.

Version	Date de la version	Nature de la modification
V0	21 juillet 2022	Création du document
V1	18 août 2025	Mise à jour référence norme NF EN 50549-1

STRASBOURG ELECTRICITE RESEAUX

ATTESTATION DE DISPENSE
d'Attestation de Conformité CONSUEL
d'un appareil de production

Formulaire d'engagement du producteur à utiliser dans les cas où l'attestation de conformité (AC) délivrée par le Consuel prévue par l'article D 342-19 du cade de l'énergie, n'est pas exigible.

Ce formulaire doit être établi et signé par le producteur et adressé à **Strasbourg Électricité Réseaux - AGIRR - Guichet raccordement** accompagné de l'attestation de conformité du dispositif de découplage conforme à la norme NF EN 50549-1

Je soussigné : _____

propriétaire d'un appareil de production de type :

□ photovoltaïque hors toit □ éolienne □ écogénérateur □ autre : _____

raccordé sur mon installation intérieure d'électricité à l'adresse suivante :

N°, rue : _____

code postal : _____ Commune : _____

Référence Technique du Point de Livraison (RTPL)[1] : 67 __ __ __ /E1/__ __ __ __ __ __ __

Atteste que cet appareil de production :

- a été entièrement fabriqué, assemblé et essayé en usine et peut être raccordé sur un circuit existant sans modification de l'installation électrique fixe sur site. Dans tout autre cas (pose ou modification de canalisation électrique et/ou d'un dispositif de protection contre les surintensités et/ou d'un dispositif différentiel), une AC est nécessaire.

 Ainsi il faut une AC CONSUEL :

 - s'il y a pose d'un dispositif de stockage d'énergie électrique, qui impose un dispositif de protection contre les surintensités ;
 - si la puissance installée dépasse 3 kVA, puisqu'il faut créer un nouveau circuit à partir du tableau BT ;
 - en cas de panneaux montés sur le toit car il ne s'agit pas alors d'un appareil de production assemblé en usine (il y a assemblage sur site)
- comporte un dispositif de découplage conforme à la norme NF EN 50549-1;
- est raccordé sur un circuit électrique conforme aux prescriptions de sécurité de la NF C 15-100 en vigueur.

à _____, le _____

Nom : _____ Prénom : _____

Si le Producteur n'est pas un particulier :
Société / Collectivité : _____ Qualité du signataire : _____

Signature :
(Cachet de la société / collectivité le cas échéant)

[1] Voir sur la facture de votre fournisseur d'électricité.